## ESPACES F: APPEL DE PROJETS

**ARTISTES** de la photo, de la vidéo, des arts visuels, numériques et interdisciplinaires: VOUS êtes invité.e.s à soumettre des projets d'exposition et de résidence.



## LE DOSSIER DOIT COMPRENDRE

- un court texte décrivant votre projet et votre démarche
- des documents visuels/sonores appuyant votre projet d'exposition :
- images fixes (.jpeg, .png), nombre maximum : 20
- document(s) vidéo (.mov, .mp4, .avi) 1 à 5, durée maximum : 15 min
- documents audio (.aif, .wav) 1 à 5, durée maximum : 15 min
- un curriculum vitæ
- un devis technique/production si requis (impression, équipements, type d'accrochage, matériaux, etc.)

L'art de recherche et d'expérimentation dans une perspective actuelle est le dénominateur commun des projets qui seront retenus dans le cadre de cet appel. Les artistes de tous les horizons sont invités à y répondre. La provenance, l'âge, les titres scolaires et le nombre d'années d'expérience ne sont pas des critères de sélection. Historiquement, l'objet photographique fixe ou séquencé occupe une place prépondérante dans nos activités. Cette orientation se maintient dans nos initiatives, nos productions, et les propositions que nous font parvenir les artistes.

LE DOSSIER DOIT ÊTRE ACHEMINÉ PAR VOIE NUMÉRIQUE

via, exemples: • www.wetransfer.com • www.grosfichiers.com

À CETTE ADRESSE : appel@espacesf.org

## MODALITÉS ET RENSEIGNEMENTS

- Les artistes reçoivent un cachet se référant aux barèmes du CARFAC. Les conditions proposées aux artistes de l'extérieur de la région comprennent, sous différentes modalités : l'hébergement avec per diem, les frais de déplacement et le transport des œuvres. Pour les artistes qui ne résident pas au Québec ou à plus de 1000 km du centre, ces frais (déplacement, transport) doivent faire l'objet d'une recherche de financement. L'organisation/production à distance d'un projet d'exposition est une formule désormais éprouvée.
- La programmation du centre se déploie dans trois espaces d'exposition :
- Les salles GAM et F mesurent respectivement 8.1 m x 13.7 m et 5.5 m x 13.7 m.
- Le Studio P fait 6.7 m x 8 m. Des sections de murs pivotantes permettent l'ouverture entre ces espaces.
- Des plans détaillés sont disponibles sur le site du centre sous l'onglet «lieux et services » de notre site.
- Le centre dispose d'imprimantes à jet d'encre grand format (jusqu'à 64 po). Des tarifs préférentiels pour l'impression sont offerts aux artistes dont les projets sont retenus.
- Le centre dispose d'équipements spécialisés de captation et de diffusion de l'image et du son.

- - -

- Les projets sont évalués par un comité de programmation composé d'artistes et de professionnels en arts actuels.
- Les décisions du comité seront envoyées dans un délai de trois mois suivant la date de tombée.
- Un projet de résidence doit faire l'objet d'un financement externe. Ce dernier est sous la responsabilité de l'artiste, le centre l'accompagne dans cette démarche.
- Les projets en développement peuvent faire l'objet d'un séjour de production dans notre studio avant leur présentation. Les conditions varient.
- Les critères recherchés sont la pertinence, l'originalité et la faisabilité.

espaces

un centre d'artistes qui se consacre à la diffusion, à la production et à l'action culturelle en arts visuels, numériques et interdisciplinaires. La photo et la vidéo font l'objet d'une attention particulière. Sa programmation en galerie fait état de la diversité des démarches actuelles dans ces modes d'expression. Le centre lance ou appuie des projets de création et participe au développement et à l'accessibilité des arts et de la culture au sein de sa communauté.









ESPACES F

MATANE 418 - S62 - 8661





